

# COMMUNE D'YEVRES

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL : séance du 08 mars 2018

Nombre de membres : 19                      Présents : 12  
Procurations                      : 05                      Votants : 17

L'an deux mil dix-huit, le huit mars, à 20 Heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'Yèvres, dûment convoqué le 27 février, s'est réuni, en Mairie, sous la Présidence de Monsieur PERRY Bruno, Maire.

### Etaient présents :

- M. Perry, Maire
- M. Lucas, Mme Lorient, M. Boisseau, Adjoints
- M. Dousset, Mme Raimbert, Mme Lavie, Mme Guyonnard, M. Malherbe, Mme Ménager, M. Simon, M. Manceau, Conseillers Municipaux

Absents excusés : M. Melet (pouvoir à M. Boisseau), Mme Thirouard (pouvoir à M. Malherbe), Mme Huart (pouvoir à M. Manceau), Mme Perrineau (pouvoir à M. Perry), M. Dumand (pouvoir à M. Lucas), M. Le Gourrierc, Mme Belnoue.

Secrétaire : M. Manceau

Le procès-verbal de la précédente séance, en date du 24 janvier 2018, est approuvé à l'unanimité.

### **Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).**

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal, le rapport de synthèse de la commission locale d'évaluation des charges transférées des transferts et retour de compétences opérés au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) créée par la communauté de communes du Grand Châteaudun en application de l'article 1609 nonies C IV du code général des impôts a examiné les effets sur les attributions de compensation des transferts et retours de compétences opérés au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le rapport de la commission, consécutif à ses réunions des 4 octobre 2017, 15 novembre 2017 et 11 janvier 2018, traite :

- Des transferts de compétences des communes vers la communauté de communes (aire d'accueil des gens du voyage, école de musique, équipements nautiques, accueils périscolaires et accueils de loisirs, maison de santé, développement économique) ;
- Des retours de compétences vers la communauté de communes (bibliothèques, fonds d'aide aux jeunes et fonds de solidarité pour le logement, plan d'eau des Tirelles, gymnase des Trois Rivières) ;
- De la pérennisation des reversements de fiscalité initiés dans le cadre du Syndicat intercommunal de développement économique du Dunois (SIDED).

L'évaluation des charges transférées est rendue définitive, sur rapport élaboré de la CLECT, par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'approuver le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

## **Demande de Fonds de Concours pour la création de logements séniors « Les Euréliales ».**

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal, une demande de participation financière de la SAEDEL pour la création de logements séniors « Les Euréliales ».

Le montant de la participation financière de la Commune pour cette opération s'élève à : 50 000,00 € T.T.C. en 2018

Le fonds de concours de la Communauté de communes Le Grand Châteaudun se caractérise par l'obtention d'une somme de 10.00 € par habitant (Population communale 2016 : 1 723 habitants - Source : Arrêté Préfectoral n°DRCL-BICCL-2016333-0001 du 28 novembre 2016-).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter Monsieur le Président de la Communauté de communes Le Grand Châteaudun un Fonds de Concours pour la somme de 17 230,00 €

## **Demande de Subvention auprès du CNDS**

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal, un devis de l'entreprise « SPS Filets », pour le changement et l'électrification des panneaux de basket dans la salle des sports.

Le montant du devis s'élève à 6 064,60 €H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter Madame la Directrice générale du CNDS une subvention pour la somme de 3 032,30 €

## **Demande de Subvention sur le Fonds Départemental d'Investissement (FDI) pour les travaux de climatisation de la Salle Récréative.**

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal, un devis de l'entreprise « SERT », pour les travaux de climatisation de la Salle Récréative.

Le montant du devis s'élève à : 40 617,58 €H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter Monsieur le Président du Conseil Départemental une subvention sur le Fonds Départemental d'Investissement (FDI) d'un montant de 12 185,27 €(soit 30% du prix du devis H.T.).

## **Demande de Subvention sur le Fonds Départemental d'Investissement (FDI) pour les travaux de grosses réparations sur la voirie 2018.**

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal, un devis de l'entreprise « PIGEON TP », pour les travaux de grosses réparations sur la voirie, pour l'année 2018.

Le montant du devis s'élève à : 49 138,37 €H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter Monsieur le Président du Conseil Départemental une subvention sur le Fonds Départemental d'Investissement (FDI) d'un montant de 14 741,51 €(soit 30% du prix du devis H.T.).

## **Tarif du repas des aînés pour l'année 2018.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de fixer le tarif du repas des aînés, pour l'année 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif du repas des aînés à 35,00 € pour l'année 2018.

## **Proposition d'achat d'un terrain communal sis à Coulamert.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un administré à fait parvenir une proposition écrite d'achat du terrain communal en vente, sis à Coulamert (parcelle ZM, 266,00 m<sup>2</sup>).

Le montant d'achat proposé à l'acquéreur est de 1,00 € le mètre carré, soit 266,00 €

Le montant des frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Les frais de bornage d'un montant de 810,00 € T.T.C. sont à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte la proposition d'achat du terrain
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Jean-Claude DAVID, président du Comice Agricole, accompagné de la secrétaire et du vice-président, sont venus présenter le déroulement du Comice Agricole qui aura lieu à Yèvres les 22 et 23 juin 2019.

Les membres du Comice Agricole informent le Conseil Municipal :

- Du budget, des subventions et des dépenses habituellement observés pour cette manifestation
- Que les commerçants pourront s'installer sur des emplacements gratuits
- Que les jeunes agriculteurs devront créer des « villages » en ballot de paille
- Que si la Commune souhaite créer des brochures, cela coûterait environ 2 500,00 €
- Qu'il y aura 28 à 30 gendarmes sur place pour la sécurité de la manifestation

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aura une réunion avec les associations courant avril 2019 pour discuter des animations à prévoir lors du Comice Agricole.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission Finances aura lieu le jeudi 5 avril 2018 et que le Conseil Municipal pour voter le compte administratif 2017 et le budget 2018 se déroulera le lundi 9 avril 2018.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les remerciements :

- de Serge CALVET suite aux condoléances que le Conseil Municipal lui a adressées.
- de l'Etablissement Français du Sang suite au prêt de la Salle Récréative.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- d'une réunion du Comité de sauvegarde de l'hôpital de CHATEAUDUN à l'ARS le 9 mars 2018 à 13h30
- qu'il y a une proposition d'achat en cours pour deux terrains du lotissement de la Croix du But.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- qu'il a rencontré deux candidats pour le remplacement de Monsieur Bernard RENO, qui sera en retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

- Monsieur Philippe DAGONNEAU a été choisi et est recruté en contrat à durée déterminée d'un an à partir du 11 juin 2018.
- que la Commune prend à sa charge à hauteur de 3 798,00 € les CACES et le permis Poids-Lourds de Monsieur DAGONNEAU, et que Pôle Emploi remboursera la Commune à hauteur de 2 145,00 €

Monsieur BOISSEAU informe le Conseil Municipal que deux autres candidats ont postulé au poste de Monsieur RENOU mais que leur profil ne correspondait pas au poste.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- que le contrat emploi avenir de Thibault NERON se termine le 16 août 2018 et que l'agent ne sera pas conservé à l'issue.
- qu'il a rendez-vous avec le personnel du Périscolaire la semaine prochaine et qu'il tiendrait informé les membres du conseil municipal lors du prochain Conseil Municipal des décisions prises concernant l'avenir de 2 agents : Mme Marion LETERTRE et Mme Nadine MARCHAND.

Monsieur SIMON informe le Conseil Municipal que Madame HACAULT est en arrêt au moins jusqu'à mi-avril 2018 et que sa remplaçante fait du bon travail.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- qu'il reste 60 000 prises pour la fibre à installer en Eure-et-Loir
- que la Fibre devrait recouvrir la quasi-totalité d'Yèvres en 2022-2023.
- que le Conseil Départemental a envoyé un questionnaire qualité téléphone mobile à toutes les communes du département d'Eure-et-Loir à répondre et renvoyer le 15 mars 2018 au plus tard.

Monsieur le Maire manifeste au Conseil Municipal son mécontentement concernant le partenariat que le Conseil Départemental a créé avec l'entreprise américaine de locations de logements de vacances « Airbnb » alors que cette même entreprise ne paie pas ses impôts en France. Monsieur le Maire aurait été plus compréhensif si le Conseil Départemental avait collaboré avec une entreprise française ou européenne.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la prospective financière de la Communauté de communes Le Grand Châteaudun, au travers de ses différents projets. Les perspectives semblent assez moroses, notamment concernant les budgets de fonctionnement à venir. Monsieur le Maire indique qu'il est donc possible qu'une remise en cause de la compétence scolaire soit évoquée très prochainement.

Monsieur LUCAS informe le Conseil Municipal que les bons d'achat de Noël ont été utilisés comme suit :

- Charcuterie MOUSSU : 81
- Boulangerie GUESDON : 35
- Epicerie PANIER SYMPA : 121
- Pharmacie de L'OZANNE : 32
- Restaurant LE SAINT JACQUES : 14
- Salon de Coiffure NATH COIFF : 25

Monsieur LUCAS informe le Conseil Municipal :

- qu'à ce jour il y a une centaine de tickets vendus pour le concert de l'Orchestre d'Harmonie d'Eure-et-Loir qui aura lieu le 10 mars 2018 à 20h30 à la Salle Récréative
- que l'Association des Parents d'Elèves d'Yèvres organise le carnaval le 17 mars 2018.
- que le budget 2018 des décors de Noël s'élève à 5 600,00 €

Madame MENAGER demande au Conseil Municipal où en est le projet sur les éoliennes.

Monsieur le Maire répond :

- qu'il sait que des développeurs appellent les particuliers propriétaires
- que le projet devrait être rediscuté début avril 2018 à la Communauté de communes du Grand Châteaudun, à son initiative.

Monsieur MALHERBE demande au Conseil Municipal le coût du Comice agricole pour la commune, Monsieur le Maire lui répond que le coût pour la commune devrait être de 15 000,00 € environ.

Monsieur SIMON informe le Conseil Municipal qu'il a établi un plan de maîtrise sanitaire pour le restaurant scolaire et qu'il le présenterait dès qu'il sera terminé. Monsieur le Maire le remercie de cette importante opération, qui n'est pas souvent faite dans les autres Communes du Département.

Madame GUYONNARD informe le Conseil Municipal que la maison de Madame PHILIPPE a été inondée suite aux intempéries, et aimerait que quelque chose soit fait pour ne plus que cela se reproduise. Monsieur BOISSEAU lui répond que c'est une affaire privée, mais qu'il va tout de même aller rencontrer Mme PHILIPPE pour voir ce qu'il y a lieu de faire.

Monsieur DOUSSET informe le Conseil Municipal :

- que le SICTOM BBI est en pleine préparation budgétaire pour 2018
- que le coût de traitement de la tonne de déchet augmente de 7,00 € à 8,00 €
- que la Communauté de communes Le Grand Châteaudun veut exercer la compétence en propre, mais aussi récupérer plusieurs Communes notamment de la Communauté de communes du Bonnevalais et
- qu'il est donc possible que la commune d'Yèvres soit gérée par un autre SICTOM d'ici 2020.

Monsieur BOISSEAU informe le Conseil Municipal :

- que lors de l'épisode neigeux :
  - o le personnel communal et les agriculteurs mandatés sont intervenus très tôt
  - o qu'il y a eu 1,5 tonne de sel qui a été utilisé pour déneiger les routes de la Commune avec une saleuse usée
  - o qu'il faut donc prévoir au budget 2018 l'achat d'une saleuse.
  - o que des administrés ont manifesté leur satisfaction des opérations menées.
- qu'il y a eu l'élimination d'un sapin sur l'aire de repos
- des travaux en cours et à venir sur la commune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 heure 20.